

PICHON, Pascal (ARS-BFC)

De: DGS/CORRUSS_ALERTE
Envoyé: vendredi 29 novembre 2019 18:16
À: CHAMPION, Etienne (DG ARS HDF); COIPILET, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); DE BORT, Clara (ARS-GUYANE); DE-MESTER, Philippe (ARS-PACA); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); GARDEL, Christine (ARS-NORMANDIE); GRALL, Jean-Yves (ARS-ARA/DIRECTION GENERALE); HABERT, Laurent (ARS-CVL); LADOUCETTE, Martine (ARS-REUNION); LAFORCADE, Michel (ARS-NA/DIRECTION GENERALE); LANNELONGUE, Christophe (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DG); LECENNE, Marie-Hélène (ARS-CORSE); MULLIEZ, Stéphane (ARS-BRETAGNE/DIR-GENERALE); PRIBILE, Pierre (ARS-BFC/BFC/DG); RICORDEAU, Pierre (ARS-OC/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE)
Cc: ARS972-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS44-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS971-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS-OI-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARSZONE13-DEFENSE; arszone33-alerte; ARSZONE35-ALERTE; ARSZONE54-ALERTE; ARSZONE59-DEFENSE; ARSZONE69-ALERTE; ARSZONE75-ALERTE; ARSZONE972-DEFENSE;; ARSZONEOI-ALERTE; DGS/CORRUSS_ALERTE
Objet: MINSANTE/CORRUSS n° 2019_44: Anticipation et suivi des grèves nationales du 5 décembre 2019

POUR ACTION

Mesdames les Directrices Générales et Messieurs les Directeurs Généraux,

Dans le contexte de grève nationale reconductible des branches d'activité transports et énergie débutant le 5 décembre 2019, le Ministère des Solidarités et de la Santé souhaite que toutes les mesures nécessaires à la continuité d'activité des secteurs de l'offre de soins hospitaliers, médicosociaux et ambulatoires soient prises.

Aussi nous vous remercions de vérifier notamment que les établissements de santé et médicosociaux, les centres de santé et aussi les services de soins et d'aides à domicile ont pris toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la continuité de l'activité de la structure le 5 décembre et les jours suivants.

Ils doivent :

- disposer pour ceux qui sont assujettis d'un plan de continuité d'activité opérationnel,
- avoir sensibilisé les personnels sur les problématiques de transport et proposer des solutions alternatives,
- anticiper les approvisionnements en produits de santé et ceux nécessaires à leur autonomie de fonctionnement (alimentation, carburant, ...),
- également adapter l'activité en fonction des prévisions de taux d'absentéisme des personnels.

Ils devront également prendre en compte la potentielle mobilisation des personnels de ces établissements dans le cadre du mouvement social ainsi que l'augmentation importante de l'activité des établissements de santé pour faire face à des situations sanitaires imprévues du fait de rassemblements importants et manifestations dans les grandes villes.

Ils devront maintenir une communication avec les personnels sur l'évolution du fonctionnement de la structure.

Concernant l'activité ambulatoire, les Unions Régionales de Professionnels de Santé et les conseils de l'ordre doivent être mobilisés afin que les professionnels anticipent l'organisation de leur activité.

Enfin, vous informerez les fédérations de transporteurs sanitaires afin que celles-ci anticipent les mesures assurant la continuité de service.

Une conférence téléphonique en présence de la Ministre de la Santé est programmée le mardi 03/12 à 9h30.

Il est demandé à **chaque directeur général d'ARS** de **bien vouloir se connecter dès 09h20** avec les codes de connexion suivants :

Numéro de téléphone : +33 1 48 50 50 80

Code connexion : 83318541#

L'objectif de cette réunion sera de présenter un point de situation régional, les mesures d'anticipation et de réaliser un point sur le dispositif de communication mis en place (2 minutes de présentation par région).

Par ailleurs, afin d'effectuer un suivi des éventuelles difficultés qui pourraient affecter la prise en charge des patients, nous vous remercions de remonter **le 02/12/19 à 15h** une synthèse des difficultés d'ores et déjà identifiées au sein des 3 secteurs de l'offre de soins au CORRUSS via la boîte mail : alerte@sante.gouv.fr.

Un message MINSANTE complémentaire vous sera adressé le 02/12/19 précisant les modalités de remontées d'informations régionales de l'impact de ces mouvements.

Nous vous remercions par avance de votre mobilisation.

Bien cordialement,

Signé

Signé

Signé

Professeur Jérôme SALOMON
Directeur Général de la Santé

Katia JULIENNE
Directrice Générale de l'Offre
de Soins

Virginie LASSERRE
Directrice Générale de la
cohésion sociale

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservez l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !